



5, CHEMIN DU POMMIER

CASE POSTALE 330

1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50

FAX (41.22) 919 41 60

E-MAIL postbox@mail.ipu.org

ADR. TELEG. INTERPARLEMENT GENEVE

Genève, le 15 septembre 2011

REUNION PARLEMENTAIRE A L'OCCASION DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (COP17/CMP7)

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

La prochaine session plénière de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, dite « COP17/CMP7 », se tiendra à Durban (Afrique du Sud) du 28 novembre au 9 décembre 2011. Participeront à cette session des représentants des gouvernements et parlements du monde entier, ainsi que d'organisations internationales et de la société civile pour faire avancer, de manière équilibrée, la mise en œuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Les législateurs ayant participé aux réunions parlementaires organisées par l'UIP à la faveur des deux dernières sessions de la Conférence sur les changements climatiques, tenues à Copenhague et Cancún respectivement, ont appelé l'Union interparlementaire à assumer la coordination des initiatives parlementaires mondiales en vue d'exercer un droit de regard sur les négociations intergouvernementales concernant les changements climatiques. En réponse à cette attente, l'UIP et le Parlement de l'Afrique du Sud tiendront à Durban une réunion parlementaire en marge de la COP17/CMP7.

Cette réunion se tiendra le **5 décembre 2011** au stade Moses Mabhida à Durban. Ce stade mondialement connu a été construit pour la Coupe du monde de football de 2010 et est d'un accès aisé depuis le site principal de la COP17/CMP7.

Grâce à cette réunion parlementaire, les législateurs présents pourront recueillir des informations de première main sur les grands enjeux et les orientations de la COP17/CMP7, dialoguer avec les négociateurs gouvernementaux directement impliqués dans le processus décisionnel de la CCNUCC, se familiariser avec les recommandations adoptées par l'UIP à propos des initiatives parlementaires sur les changements climatiques et échanger des vues sur le suivi parlementaire de la session de Durban.

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques s'inscrit dans un processus de négociations intergouvernementales où les Parties à la CCNUCC sont représentées par les gouvernements. Tout en respectant pleinement ce principe, les parlements doivent se tenir informés des pourparlers en cours et exercer leur droit de regard sur les négociateurs gouvernementaux. Ce volontarisme se révélera utile, en particulier lorsque viendra le moment de la ratification par les parlements d'un éventuel nouvel accord sur les changements climatiques.

La réunion parlementaire du 5 décembre est destinée aux parlementaires présents à Durban pour la Conférence des Nations Unies en qualité de membres de leurs délégations nationales officielles ou à tout autre titre, comme celui d'observateur représentant la société civile.

De manière générale, les participants à la réunion parlementaire devront être accrédités à la Conférence des Nations Unies et être munis d'un badge de la COP17/CMP7. Ce badge sera valable pour la réunion parlementaire, sans autre badge d'identité requis. Toutefois, si pour une raison quelconque un délégué n'était pas muni d'un badge COP17/CMP7, un badge spécial "Réunion parlementaire" valable pour une journée lui serait délivré par le bureau d'inscription de l'UIP situé au stade Moses Mabhida. Ce badge sera valable pour la réunion parlementaire et ne donnera pas accès à la Conférence des Nations Unies. Tous les participants à la réunion parlementaire qui ne sont pas accrédités à la COP17/CMP7 et ont donc besoin d'un badge spécial d'une journée devront en informer à l'avance le Secrétariat de l'UIP au moyen du **formulaire d'inscription** ci-joint à retourner à l'UIP au plus tard le **15 novembre**. Ce formulaire peut être téléchargé sur le site de l'UIP (<http://www.ipu.org/splz-f/cop17.htm>).

Il convient de rappeler que ni l'UIP ni le Parlement de l'Afrique du Sud **ne sont en mesure de faciliter l'accréditation à la Conférence des Nations Unies** et qu'ils **ne peuvent pas non plus intercéder en faveur des demandeurs de visa d'entrée** en Afrique du Sud. Ces questions doivent être traitées par chaque délégation à titre individuel, dans le cadre de la procédure globale d'accréditation auprès de la COP17/CMP7. De même, la capacité hôtelière à Durban, au moment de la Conférence sur les changements climatiques, sera soumise à une forte demande. Les **organismes de la réunion parlementaire ne peuvent pas se charger de l'hébergement**. Les délégués parlementaires sont invités à s'adresser au service officiel de réservations hôtelières de la COP17/CMP7.

On trouvera plus ample information sur la réunion parlementaire de Durban dans la note d'information pratique ci-jointe. Le programme provisoire de la réunion sera affiché sur le site web de l'UIP à une date plus proche de celle de la réunion.

En prélude à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, l'UIP entend mettre à profit sa 125^{ème} Assemblée (Berne, 16-19 octobre 2011) pour des consultations sur le contenu d'un message parlementaire que la Réunion parlementaire adressera à la COP17/CMP7. Un point s'y rapportant a été inscrit à l'ordre du jour de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies qui doit siéger durant l'Assemblée de l'UIP à Berne. Vous trouverez ci-joint un avant-projet de document final de la Réunion parlementaire de Durban, établi par le Parlement Sud-africain, qui accueillera cette réunion. Une version révisée de ce document sera établie après l'Assemblée de l'UIP à Berne.

J'espère sincèrement que des membres de votre parlement participeront à la prochaine Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Durban et prendront part aussi à la réunion parlementaire du 5 décembre. Nous nous réjouissons à la perspective de recevoir leurs noms en temps utile.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Anders B. Johansson
Secrétaire général